

► Sauvons l'abside de l'Eglise Saint-Félix De Valois

◆ LE PROJET

Si l'église est citée pour la première fois en 1215, son architecture et son vocable tentent à indiquer une existence plus ancienne. Les premiers travaux vont être focalisés sur la restauration et l'assainissement de l'abside romane qui abrite un retable classé Monuments Historiques et précieux. L'abside étant fragilisée par une toiture en mauvais état, l'humidité dégrade l'édifice.

Il y aura ainsi une modification de la toiture du local contigu à l'abside, également des travaux d'assainissement de l'étroite voirie séparant l'abside des constructions autour. Des études de sondage des toitures et des charpentes de la nef seront effectuées. Dégradation des joints et enduits des maçonneries constituant une menace du mobilier de l'église.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'Eglise Saint-Félix De Valois, mentionnée dès 1215, dépendait du chapitre de la Cathédrale de Carcassonne. D'origine romano-gothique elle subit de nombreux remaniements.

Le XVI^e siècle vit l'adjonction d'une chapelle seigneuriale, la trace de la porte d'entrée reliant directement le sanctuaire au château est encore visible.

Mentionnée en 1269 comme église paroissiale dans une requête épiscopale, elle ne sera plus citée avant le XVII^e siècle, ayant probablement été endommagée lors des guerres de religion.

◆ PROJET DE VALORISATION

La restauration de l'ensemble de l'édifice est à l'étude et se fera en deux tranches complémentaires.

Nous comptons sur votre soutien et votre générosité pour cette première étape de sauvegarde du bâtiment.

◆ LA MOBILISATION

La commune de Monze souhaite revaloriser le Centre Bourg, un souci réel de sauvegarder le patrimoine communal pour s'inscrire dans une politique de développement territorial et d'attractivité touristique et patrimoniale.

Montant des travaux	152 272.00 € HT
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	2024

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Eglise Saint-Félix De Valois

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substitués à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87606

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'Eglise Saint-Félix De Valois

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit, photos © commune de Monze

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluriadès 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06

occitanie@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



MAIRIE DE MONZE

3 rue du Cinsault
11800 Monze
04 68 78 85 39
mairedemonze@orange.fr




ASSOCIATION "LES AMIS DU PATRIMOINE MONZOIS"

M. Jacques Vergnes Président, Mairie de Monze
3 rue du Cinsault
11800 Monze
04 68 78 93 55

► Nos partenaires



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © commune de Monze - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION  ► Je donne !
Pour la
restauration de
DU
PATRIMOINE

L'Eglise Saint-Félix
De Valois
11800 MONZE

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org